L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 29 MAI 1878.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront du jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

PEREIRE, Danré, mercredi, 29 mai.
VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 5 juin.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 12 juin.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième......$65
Troisième......$35

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $33 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs ainsi que le prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 42 de la rue de l'Union.
12 juin—

POUR LIVERPOOL.

LIGNE PAPAYANNI.

Pour Liverpool directement.

Passagers de chambre seulement.
Partiront, ainsi qu'il est dit ci-dessous:
LE MAGNIFIQUE STEAMER AGIA SOFIA, de 2,600 tonneaux de jauge, capitaine John M. Beggs, Partira JEUDI 30 mai.

Pour passage, s'adresser à E. J. FORSTALL'S SONS, Agents, **Au No 30 de la rue Carondelet.**

Les steamers de cette ligne ont une femme de chambre à bord. 26 mars—

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO., 72 Broadway, New York, ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 f 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—9mois

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira positivement SAMEDI 18 mai, à 6 h. P. M., de son quai en face de la place Jackson, pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO., 23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service et le dessins concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an

J. VERGNOLE,

65......Rue Decatur......65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. ZURA & CO., Cognac; de la célèbre marque des Rinasts A. SELLIER & Cie, Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre!

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES doit la plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans
9 déc—77—1an

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations du madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. Geo. A. Dearborn, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse **MERCREDI, 5 juin, à 8 h. A. M.**

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine......$50
— Entrepont......25
— Billet d'excursion......80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

Paquebot de la malle, pour Vicksburg, Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE, Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à R. W. ADAMS,
17nov— No 21 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 82 Gravier. LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE.
J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, **105 rue Decatur, près St. Louis.**
16 juillet—1 an

Service bi-hebdomadaire régulier, entre le Bayou Lafourche, la Côte et la Nlle-Orléans.

Le bateau à vapeur SILVER CITY, capitaine M. N. WOOD, commis Wm QUICKSALL, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M. Il y revient tous les MERCREDIS et tous les DIMANCHES, au point du jour. Le "Silver City" ne cessera pas le service, et d'autres bateaux seront ajoutés à la ligne dès que les affaires l'exigeront. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. W. JOYCE, G. D. HITE, J. E. CARLIN, BRITTON & EPPLER, LORD & McPEAKE.

Un commis se tiendra toujours au pied de la rue Bienville pour recevoir le fret. 7 mai—

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant du pied de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA.
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER, commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 2 heures P. M.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

On recevra le fret, à son débarcadère, au Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, au pont Magnolia, les MARDIS et VENDREDIS, jusqu'à 1 heure P. M.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 2mai—

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf, NEW CAMELIA, très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER, fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road" au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour......$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, agent,
2 mai— au No 20 de la rue de l'Union.

Baie de St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Ocean Springs et Biloxi.

Le steamer entièrement nouveau et à passagers, PEARL RIVERS, J. Poitevent, capitaine, fera trois fois la semaine, des courses régulières aux villes d'eau ci-dessus mentionnées, partant du Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, près le pont Magnolia, les MARDIS et JEUDIS à 10 heures du matin, et les SAMEDIS à 4 heures du soir. Au retour, il quittera Ocean Springs les MERCREDIS et VENDREDIS à 4 heures du matin, et les DIMANCHES à 4 heures du soir, si le temps le permet. Passage 75 cents à la Passe Christian et $1, au-delà. Repas 50 cents. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à MM. SCHMIDT & ZIEGLER, 49 à 55 rue South Peters. 26 mai—

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5:45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.	Du Lac.
6 heures A. M.	5 heures A. M.
7½ "	7 "
9 "	8½ "
10½ "	10 "
Midi	11½ "
2 " P. M.	1 " P. M.
3 "	2½ "
4 "	3½ "
5 "	4½ "
6 "	5½ "
7 "	6½ "
8 "	7½ "
	9 "

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8½ heures et demie du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, doivent en prévenir le conducteur, avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—

Chemin de fer de la rue du Canal, du Parc de ville et du Lac.

De la rue du Bassin et de la rue du Canal au Fort Espagnol, sans changement de chars.

Prix jusqu'au Lac, aller et retour, vingt sous.

Les trains partiront comme suit:

Des rues Bassin et Canal	Du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
8 "	9 "
10 "	11 "
Midi	1 " P. M.
2 " P. M.	3 "
3 "	4 "
4 "	5 "
5 "	6 "
6 "	7 "
7 "	8 "
8 "	9 "

A partir du dimanche, 12 mai, les trains partiront toutes les demi-heures, après 1 heure de l'après-midi.

W. McQUOID, Secrétaire.
8 mai—7f

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 12 mai 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2.. 9:15 A M
Way No 3......7:00 A M	Way No 4...... 8:10 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos. 2 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 30m. P. M., le samedi, et à 7 heures, le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 30 m. P. M., dimanche, et à 9 h. 50 m. A. M., le lundi.

Tickets d'excursion du dimanche jusqu'à McComb City, et retour. UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from May 12th 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2.. 9:15 A M
Way No 3......7:00 A M	Way No 4...... 8:10 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE,

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 3:30 P. M. Saturday, and 7:00 A. M., Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:30 P. M., Sunday and at 9:50 A. M., Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.
LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès......7:30 A.M.	Exprès......7:50 A.M.
Exprès......5:00 P.M.	Exprès......9:15 P.M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche......3:30 P.M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche......9:20 A.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, sans changement de voitures, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets,
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express......7:30 A. M.	Express......7:50 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9:45 P. M.
Coast accommodation, daily, except Sunday......3:30 P. M.	Coast accommodation, daily, except Sunday......9:20 A. M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA— Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points de la Compagnie, payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui l'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ASSURANCES.

Douzième état de situation annuel —DU— FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37......RUE CARONDELET......37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878—savoir:

Primes de l'année—
Sur risques d'incendie......$312,701 38
Sur risques de rivières......214,294 64
Sur risques de mer. 45,780 70—$572,779 67
En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1878. 85,533 00
Primes remboursées 9,229 66— 94,762 66
Montant net des primes......$478,017 01
Pertes payées—
Sur risques de feu......$53,458 14
Sur risques de rivières. 128,641 36
Sur risques de mer 26,550 00—210,649 50
Réassurances......32,271 99
Réfactions (rebates) 14,017 32
Taxes d'Etat et de ville......27,386 03
Bureau des assureurs de la Nlle-Orléans......9,551 20
Dépenses générales brutes......41,575 89
Profits et pertes......24,060 56— 359,512 42
Balance......$118,504 52
Ajouter—intérêt, escomptes et épargnes reçus......89,629 96
$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital, 5 pour cent, payé, et le second, 5 pour cent, échu......100,000 00
Bénéfice net......$108,134 48
Réserve......32,536 55
Balance à être partagée sur le montant des primes......75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit:
Encaisse......$210,921 36
Comptes en voie de recouvrement......87,091 50
Effets à recevoir, en garantie......402,131 07
Effets à recevoir, pour primes......37,993 15
Actions de banques et autres actions 208,100 16
Bons de l'Etat et Bons de la ville......195,104 73
Bons des Etats-Unis......12,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge......8,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association......5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans......2,500 00
Propriétés foncières......88,819 17
Total......$1,258,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
Thos. F. Walker, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans; Signé, pardevant moi, ce 22 mai 1878.

EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion **spéciale** du **Bureau des Directeurs**, il a été résolu de payer, **sur demande**, un SECOND INTERET semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878—ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000), et un DIVIDENDE AU COMPTANT, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($377,989 69) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
Thos. F. Walker, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	B. F. Eshleman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. H. May,	Joseph Bowling,
T. Lyttle Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin,
23 mai—1an	G. W. Sentell.

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..$180,751 16
Primes maritimes..36,729 15
Primes de rivières..82,136 50
$299,616 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues......$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:
Pertes d'incendie..$44,424 27
Pertes maritimes..12,199 00
Pertes de rivières..40,635 96 — 97,259 23
131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc. 59,291 28
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc......21,629 80 — 37,661 48
Profits bruts......$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir....$39,989 67
Prêts sur bons et hypothèques......44,707 80 — $84,696 47
Prêts remboursables sur demande....$70,315 35
Argent......63,126 62 — 133,441 97
Bons de ville......83,117 20
Actions de banques et autres......59,186 03
Propriétés foncières......112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account......33,992 19
Total de l'actif......$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l H. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
21 mai—	Jno. M. Parker.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu......$266,881 02
Primes maritimes... 84,632 42
Primes de rivière.... 29,246 04
Total des primes......$380,759 48
Moins
Primes sur risques non expirées......$ 86,057 66
Primes remboursées, 12,190 18
Ré-assurances......20,742 89 — 118,990 73
$261,768 75
Primes nettes....
A Ajouter: intérêt et sauvetage......41,823 54
$303,592 29
A déduire:
Pertes par le feu...$66,417 85
Pertes maritimes... 17,722 00
Pertes de rivières 12,320 85 $96,460 70
Réfaction (rebate) 15 p 0/0......46,499 04
Dépenses générales......34,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville......10,242 70
Board of underwriters 6,759 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877......109 415 84
A déduire:
Profits et pertes...$ 58,606 28
Dividende, 30 juin 1877..$25,000 00
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00 50,000 00
Balance......809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque...$ 58,065 76
Propriétés foncières 118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co. Jackson & G. N. R. R. Co., Bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane......105,390 42
Billets à recevoir (pour primes)......11,429 38
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......166,523 84
Primes en voie de collection......70,210 94 $619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1879.

JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE PONTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Capital payé......$500,000
VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureau No 52 rue du Camp.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu......$253,685 74
Sur les risques de rivières......91,210 38
Sur les risques maritimes......80,473 55
$425,369 67
A ajouter—Risques non terminées 1876......$ 94,255 00
Primes brutes......$519,624 67
Moins—Risques non terminées 1877......$104,741 00
Primes remboursées... 16,445 78—$121,186 78
Primes nettes......$398,437 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—
Sur les risques de feu $ 92,400 56
Sur les risques de rivières......19,185 02
Sur les risques de mer......20,643 91
$132,235 49
Pertes non ajustées.. 36,000 00
$168,235 49
A ajouter—
Réassurance......$ 44,707 29
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock......50,270 11
Fonds de réserve......10,000 00
Intérêt sur capital.. 49,562 41
$322,874 30
Moins escompte et intérêt......29,076 68 — $293,798 62
Profit net......$104,639 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons......$306,320 00
Prêts sur hypothèque......9,122 03
Prêts sur garantie......93,010 69
Billets à recevoir......11,458 35
Propriétés foncières......25,000 00
Primes en voie de collection......52,435 49
Argent en caisse......159,482 73
Total de l'actif......$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisés dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires à raison de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

20 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April 1878.

Fire premiums......$180,751 16
Marine premiums......36,729 15
River premiums......82,136 50
$299,616 81
Earned premiums, less reinsurance and return premiums......$228,931 32
Losses paid and estimated, say:
Fire losses......$44,424 27
Marine losses......12,199 00
River losses......40,635 96 — 97,259 23
$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc. $59,291 28
Less rents, salvage, savings, etc......21,629 80 — 37,661 48
Gross profit......$94,010 61

The company have the following assets:
Bills receivable......$39,989 67
Loans on bonds and mortgage......44,707 80 — $84,696 47
Loans on call......$70,315 35
Cash......63,126 62 — 133,441 97
City bonds......83,117 20
Bank and other stocks......59,186 03
Real estate......112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account......33,992 19
$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l H. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
21 mai—	Jno. M. Parker.

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER,

The steamship NEW ORLEANS, Capt. Geo. A. Dearborn, will leave her warf, foot of Toulouse street, **WEDNESDAY, June 5, at 8 A. M.**

Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage......$50
Steerage —......25
Excursion tickets......80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON,
may1—1y 41 Carondelet Street

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU NO 104 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-TROISIÈME ETAT DE SITUATION, ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—
Sur les risques d'incendie......361,296 52
Sur les risques de mer......24,473 93
Sur les risques de rivières......25,679 37
Total des primes......411,449 82
En moins primes non-expirées......118,115 00
Montant net des primes le 31 mai 1877......293 334 82
Pertes payées:
Sur risques d'incendie......117,867 98
Sur risques de mer......17,052 50
Sur risques de rivières......3,596 77
Taxes, dépenses, intérêts......28,093 38
Réassurances, primes remboursées......16,104 03—183,314 66
Bénéfice......110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières......289,079 49
Bons de la ville......110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires......169,235 56
Billets garantis par hypothèque......214,042 06
Billets garantis......42,307 97
Effets à recevoir......75,164 19
Primes en voie de recouvrement......49,087 93
En caisse......77,007 53
1,026,344 23

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	HY. BEEBE,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFFITE,	D. FATJO,
	J. J. FERNANDEZ.

8 juin

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......$266,881 02
Marine Premiums......84,632 42
River Premiums......29,246 04
Total Premiums......$380,759 48
Less—
Premiums on expired risks......$ 86,057 66
Return Premiums......12,190 18
Reinsurances......20,742 89—118,990 73
Net earned premiums......$261,768 75
Add interest and salvages......41,823 54
$303,592 29
Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85—$96,460 70
Rebate ac. 15 per cent. 46,499 04
General expenses......34,214 46
State and city taxes and license......10,242 70
Board of Underwriters. 6,759 55—194,176 45
Profit for the year 1877......$109,415 84
Deduct—
Profit and loss......$8,606 28
Dividend, June 30 1877 $25,000 00
Dividend December 31, 1877......25,000 00-50,000 00
Balance......809 56-109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank......$ 58,065 76
Real Estate......118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols......105,390 42
Bills receivable for premiums......11,429 38
First mortgage notes and pledge notes......166,523 84
Premiums in course of collection......70,210 94-610,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Pontz,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

Merchant's Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.
104......CANAL STREET......104
23d ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year—
On Fire Risk......$361,296 52
On Marine Risks......24,473 93
On River Risks......25,679 37
Total Premiums......411,449 82
Less Unearned Premiums......118,115 00
Net earned premiums 31st May 1877..293,334 82
Losses paid:
On Fire Risks......$117,867 98
On Marine Risks......17,052 50
On River Risks......3,596 77
Taxes and expenses, less interest......28,093 38
Reinsurances and return Premiums......16,104 03 183,314 66
Profit......$110,020 16
The company has the following assets—
Real Estate......$289,079 49
City Bonds......110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds......169,235 56
Notes secured by mortgage......214,042 06
Notes secured by pledge......42,307 97
Bills receivable......75,164 19
Premium in course of collection......49,087 93
Cash on hand......77,007 53
Total......$1,026,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn and subscribed before me the 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	HY. BEEBE,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFFITE,	D. FATJO,
	J. J. FERNANDEZ,

8 juin—

BOIS! BOIS!

De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Frazer" et "Josephine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS DE CHARBON, No 375 rue Julie, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin, aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde, $5 50
Bois de frêne, do do 6 50
Chêne et frêne mêlés do do 6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.
16 déc—

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important, qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année, 1878, et il resteront en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan,
1er Vice-Président: M. A. Carrière,
2e " M. C. T. Dugazon,
3e " M. Félix Limet,
4e " M. Pierre Pontz.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer,	R. de Gas,
Jos. Bayle,	F. Laborde,
P. E. Brulatour,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Grand,	L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier, de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée; mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers mercredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., [illegible] Chapellerie.
Aldigé, P., Manufacturier.
Aldigé, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bobet, A., Négociant en merrains.
Boisonneau, P., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Brulatour, P. E., Négociant-Importateur.
Bohn, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine,
Carrière, Olivier,
Carrière, Emile L.,
Carrière, Charles J.,
Carrouché, A., Pharmacien-Droguiste.
Cazentre, P., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P.,
Couturié, Amédée,
Chauvière, [illegible], Chapelier.
Closterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagoret, A., Marchand de Nouveautés.
Dumiens, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Dreca, J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
Dousson, A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T.,
Delcroix, P.,
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estéban, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Forrestier, E., Négociant-Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armateur.
Fourcade, St-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guéblé, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jaufroid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements [illegible].
Limet, F., Rédacteur en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Lalasse, B., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Levois J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonniers.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Manadé, M.,
Majeau, M., Pharmacien.
Neyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Plassan, S., Négociant-Commissionnaire.
Pontz, Pierre.
Queyrouze, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rocheryan, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Rose, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Spor, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Walter, A., Négociant en Bière et Vin.
24 mars—

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus.
Coin Vieille-Levée et Bienville.
18 juil 77—1 an. Nlle-Orléans.

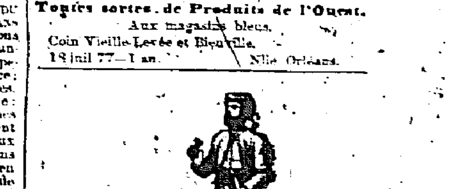

STEINFELD'S FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* **and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of**

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à des prix réduits.
Agence STAR NEW STYLE & FOREE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. P. PACE et autres marques célèbres. 21 avr

FEUILLETON.

Commencé le 20 mai 1878.

LA MAISON DES DEUX BARBEAUX.

PAR ANDRÉ THEURIET.

PREMIÈRE PARTIE.

II—Suite.

Le sauvage chasseur était ébloui et scandalisé tout à la fois de l'élégance recherchée de sa parente. Ses yeux curieux établissaient timidement les détails de cette toilette de jeune fille qui lui apparaissait comme l'épanouissement d'un luxe inconnu et raffiné:—les petits souliers mordorés et décolletés laissant voir un fin bas bleu à coin brodé de noir; le corsage bordé où achevait de se faner un bouquet de violettes acheté à la gare avant de quitter Paris; le cou blanc dégagé, d'où se mouvait avec une grâce aisée dans la blancheur d'un grand col évasé, les cheveux noirs ébouriffés avec art et retombant sur le dos en longues grappes qu'un ruban cerise nouait à hauteur de la nuque.—Tout cela dégageait un parfum étrange de civilisation mondaine qui intriguait Germain et le troublait.

La voix tranquille et profonde de la cloche de la Tour de l'Eglise, sonnant le couvre-feu, interrompit cette périlleuse contemplation et mit fin au babil de Mme de Coulaines. Les habitudes de la maison étaient inflexibles: on s'y couchait et on s'y levait à la cloche du beffroi.—Nivard, qui était au courant du régime des Barbeaux, prit congé de la compagnie. Les deux frères allèrent faire leur tournée dans les magasins. Mlle Lénette ayant conduit elle-même ses parentes jusqu'à leur appartement, se retira dans la sienne, [illegible]

Le lendemain, Laurence de Coulaines, réveillée par les voix criardes des laitières qui parcouraient la rue du Bourg, eut un moment d'angoisse et de stupéfaction en ne se retrouvant pas dans sa petite chambre de la rue du Bac. Elle ne savait plus où elle était. Le grain rude des draps dont la toile était filée chez Mlle Lénette la rappela au sentiment de la réalité.

Elle se frotta les yeux, regarda autour d'elle et poussa un soupir à la vue de son étroit cabinet éclairé par le jour grandissant. Les murs, tapissés de papier gris, étaient uniquement garnis dans toute leur longueur de porte-manteaux vides et de rayons sur lesquels s'étalaient les pots de confitures et les bocaux de conserves de la tante Lénette. Au milieu de cette pièce démeublée, le lit de fer sans rideaux, la table de bois blanc servant de toilette et deux chaises de paille formaient un ensemble si pauvre et si peu confortable que Laurence fut prête à en pleurer. Ne se sentant pas d'humeur à paresser dans un aussi triste séjour, elle sauta hors du lit, chaussa ses pantoufles et courut à la fenêtre.

Dès qu'elle eut poussé les persiennes, le spectacle du dehors la rasséréna. Un joli soleil de printemps emplissait la rue, jetant des touches roses sur les sculptures des façades grises et rayant d'éclairs argentés les pavés encore humides. Des jardinières longeaient la chaussée, roulant sur leurs brouettes des *charpagnes* pleines de légumes et criant d'une voix chantante "les panais, les carottes et les choux." En haut, les hirondelles revenues caracolaient dans l'air, avec de petits cris, et frisaient de leurs ailes noires les corniches des toits. Aux deux extrémités de la rue, des coteaux de vigne, fermant l'horizon, découpaient leurs terres brunes sur le ciel bleu.

L'espoir, quand on a dix-huit ans, ne replie jamais son aile. Il se mit à reprendre l'essor dans le cœur de Mlle de Coulaines, ragaillardie par cette claire matinée de printemps et par la chanson argentine des cloches d'église qui tintaient pour la première messe.

Elle laissa ses fenêtres entr'ouvertes et, se remuant avec précaution pour ne pas éveiller sa mère, qui aimait à faire la grâce matinée, elle commença gaiment sa toilette. Mais quand elle eut versé dans sa cuvette le contenu d'un pot à eau et d'une carafe, elle s'aperçut qu'elle avait épuisé sa provision d'eau. Habituée à s'inonder d'abondantes ablutions, Laurence fit une moue désappointée en se voyant réduite à la portion congrue;—Quoi! murmura-t-elle, ils économisent même l'eau!

Tant pis, advienne que pourra!—Elle était résolue à aller bravement en quérir elle-même une pleine cruche à la cuisine. Elle s'enveloppa dans un peignoir, noua en une seule torsade son épaisse chevelure qui tombait en moutonnant jusqu'à la souple cambrure de sa taille, puis elle entr'ouvrit doucement la porte, se glissa dans le couloir... et tout à coup recula avec un cri effarouché jusque dans sa chambre, dont elle referma précipitamment la porte.

Germain était sur le palier. Il projetait d'aller dans les bois de Rembercourt essayer un chien et il venait de quitter sa chambre, boutonné dans sa veste de chasse et guêtré jusqu'aux genoux. Dans l'ombre bleue du couloir, il eut le temps d'apercevoir sa jeune cousine tenant le pot à eau d'une main et de l'autre serrant sur sa poitrine son peignoir attaché à la hâte. Cela dura à peine une seconde. Il entrevit dans un éblouissement un blanc visage éclairé par deux grands yeux noirs, au milieu d'un nuage de cheveux à demi dénoués, puis il y eut comme un envolement de toutes ces choses charmantes, et la vision s'évanouit derrière la porte brusquement close.

Le cadet des Lafrogne rougit jusqu'à la racine des cheveux. Fort embarrassé lui-même, il eut d'abord bonne envie de battre en retraite; puis le sentiment des devoirs de l'hospitalité et peut-être aussi quelque diable le poussant, il hésita, revint gauchement sur ses pas, et s'approchant de la porte du cabinet:

—Ma cousine! murmura-t-il d'une voix étranglée.

Profond silence de l'autre côté de la cloison.

—Ma cousine, répéta-t-il en grattant timidement à la serrure, désirez-vous quelque chose?

La porte s'entre-bâilla, et une jolie figure, illuminée d'un sourire, se pencha hors de l'entre-bâillement.

—Pardon, mon cousin, j'aurais désiré de l'eau...... Voudriez-vous prier la servante de m'en monter une cruche?

—Je vais moi-même vous en chercher à la pompe, balbutia Germain légèrement troublé.

Il s'éloigna d'un pas rapide. Cinq minutes s'écoulèrent, puis le vigoureux chasseur reparut portant un énorme broc de grès tout ruisselant d'eau fraîche.

Il gratta de nouveau contre la cloison:

—Voici le broc plein d'eau, ma cousine.

—Bien, mon cousin, ayez la bonté de le poser près de la porte.

Il obéit et s'éloigna; mais, arrivé sur la première marche de l'escalier, il s'arrêta et se retourna curieusement.

La porte s'était rouverte à demi; un bras nu en sortit, un joli bras blanc et potelé avec un petit signe noir au-dessus du coude, s'empara du broc, tandis qu'une voix rieuse répétait: — Merci, mon cousin!

Ce fut tout; mais pendant le reste de la journée, sous les branches tombantes des grands hêtres de Rembercourt, Germain eut de notables distractions. Tout en foulant la mousse des sentiers, il revit, non sans émotion, le spectacle affriolant de cette blanche figure aux cheveux moutonnants, de ces beaux yeux pleins de sourires et de ce bras nu avec le petit signe noir au-dessus du coude.

III

Quelques jours après, le mobilier des dames de Coulaines étant arrivé, elles s'installèrent dans l'appartement que Germain avait loué pour elles rue des Saules. L'arrangement de leur nouvelle demeure prit une semaine entière et eut le don de déplaire à Mlle Lénette. Le salon surtout, encombré de toutes les épaves de l'ancien luxe de la veuve scandalisa fortement la vieille demoiselle, qui n'admettait pas qu'on se permît d'avoir tant de babioles superflues quand on manquait du nécessaire. Les bibelots épars sur des étagères, la robe bleu fané des fauteuils, le tapis étendu sur le parquet, les jardinières ornées de fleurs naturelles, choquaient tous ses principes d'économie domestique. Il y avait surtout un petit lustre de fabrication moderne, à pendeloques frissonnantes, terminées par une clochette de cristal à laquelle se heurtait chaque fois la tête de Mlle Lénette; cette clochette agaçait particulièrement les nerfs de la bonne dame et attirait de vertes observations aux deux Parisiennes.

Dans les premiers temps, Mlle Lénette avait cru de son devoir de donner des conseils pratiques à ses parentes, et même de critiquer doucement leur façon de vivre. Elle leur avait insinué qu'au lieu de se lever entre dix et onze heures du matin, elles feraient mieux d'aller elles-mêmes au marché; elle s'était permis de critiquer ces longues heures employées à jouer du piano, à lire des journaux de modes ou à confectionner d'inutiles bandes de tapisserie; elle avait voulu les initier aux détails des lessives bisannuelles, telles qu'on les pratique en province, et leur enseigner des recettes pour la fabrication des conserves. Mais ces conseils avaient été reçus froidement, parfois même avec des gestes d'impatience mal dissimulée, et, comme la tante Lénette était de son côté peu endurante, elle avait pris le parti de s'abstenir de marquer à ses nièces un intérêt dont elles semblaient faire si peu de cas.

—Cela les regarde après tout, avait-elle dit un soir à Hyacinthe, les conseilleurs ne sont pas les payeurs, et on ne me prendra plus à me mêler des affaires des autres!.. Ce que je vois et ce que j'entends chez tes cousines me fait bouillir le sang: la fille est mal élevée, la mère n'a pas de cervelle, et leur ménage est tenu en dépit du sens commun.

En effet, peu à peu les relations entre les deux familles devinrent assez rares; on arriva à ne plus se voir que de loin en loin et en visites de cérémonie. Le départ de Mlle Lénette pour sa ferme de Rembercourt acheva de défaire des liens qui n'avaient jamais été bien solidement noués, et avant la fin de sa première année de séjour à Villotte, Mme de Coulaines, complètement revenue des illusions qu'elle avait fondées sur les bonnes dispositions de ses parents de province, regrettait déjà la pensée qu'elle avait eue de s'exiler dans ce trou de petite ville.

La mère et la fille s'ennuyaient ferme dans ce pays perdu, où les distractions n'abondent point et où elles n'avaient aucune relation agréable. Les journées leur semblaient démesurément longues; elles en étaient venues, de dépit, à imiter les bourgeois de Villotte et à se coucher à la cloche de neuf heures.

Parfois Mme de Coulaines, regardant la jolie figure de sa fille, se disait:—Si seulement je pouvais marier Laurence, comme je m'en retournerais vite à Paris!—Et Laurence, promenant languissamment ses belles mains blanches sur les touches de son piano, songeait à son tour que le mariage seul pouvait la tirer de l'impasse où elle végétait. Il y avait des moments où elle se sentait prête à se jeter à la tête du premier mari venu, pourvu qu'il eût un peu de fortune et de tournure.

Le pis était que les prédictions de Mlle Lénette se réalisaient et que les deux femmes, incapables de régler leur dépense, ne parvenaient jamais à joindre les deux bouts. Elles avaient déjà des dettes criardes dans le quartier, et la nécessité poussa Mme de Coulaines à accepter une proposition qu'elle avait d'abord rejetée avec dédain, quand sa tante la lui avait transmise: elle se résigna à solliciter la protection de Delphin Nivard pour obtenir des copies de rôles aux contributions directes. Celui-ci du reste ne se fit pas prier et il mit à obliger la veuve un empressement et un zèle exceptionnels.

—Ah ça, disait Germain, étonné, elles ont donc jeté un sort à Nivard!... Quel intérêt ce diable d'homme peut-il avoir à leur être agréable?

Germain ne devait pas tarder à être fixé. Un jour qu'il travaillait seul au magasin avec Hyacinthe, il virent entrer le chef du bureau, qui amena doucement la conversation sur les dames de Coulaines et, après s'être apitoyé sur leur situation précaire, insinua que la veuve devait songer à marier sa fille.

—Où en voulez-vous venir? demanda brusquement Germain, avez-vous un gendre à lui proposer?

—Peut-être bien, répondit mystérieusement le bureaucrate avec un sourire qui plissa la peau de sa face glabre.

—Ah! ah! grommela Germain d'un ton peu enthousiaste, quel est donc l'étourneau qui s'est mis en tête d'épouser une fille sans dot?

—Ce n'est pas un étourneau, répliqua gravement Nivard, mais un homme mûr et offrant des garanties sérieuses.

—Son nom?

—Mon Dieu, c'est moi.

—Vous Nivard!

Hyacinthe, dans son ahurissement, laissa tomber un pâté sur son grand-livre et Germain lança un éclat de rire qui fit trembler les vitres.

—Oui, moi, répondit l'autre, interloqué, qu'y a-t-il là de si risible?

—Maître Nivard, s'exclama Germain, avez-vous vu ma cousine?

—Certainement.

—Savez-vous qu'elle a dix-huit ans, qu'elle est en pleine sève, qu'elle est jolie comme une fleur et fringante comme une jeune pouliche?

—Eh bien!...après?

—Après?... Vous êtes-vous jamais regardé, vous, dans un miroir?

Il l'empoigna soudain par le bras et le fit pirouetter devant la glace du bureau, où Nivard, effaré, vit tout à coup se refléter sa perruque, ses paupières sans cils, sa face blafarde et son nez enflammé.—Regardez-vous-y bien une bonne fois, continua brutalement Germain, et demandez-vous si vous êtes le ragoût dont se soucie une fille comme Laurence?... mais, malheureux, rien que d'y penser, cela devrait faire dresser tous les poils de votre perruque!

—La! la! Germain, balbutia Nivard, qui mordait ses lèvres minces et s'efforçait de se dégager de l'étreinte de Lafrogne cadet, ne vous échauffez pas de la sorte... Je vois suffisamment que je ne dois pas compter sur vous, et que vous refusez de me servir.

—Non-seulement je refuse, mais je vous promets de vous desservir de tout mon pouvoir... Je m'en voudrais toute ma vie d'avoir prêté les mains à une pareille sottise!

La conversation menaçait de s'envenimer quand Hyacinthe jugea à propos d'intervenir. Il fit remarquer prudemment à son frère que Mme de Coulaines seule avait le droit d'examiner la requête de Delphin Nivard, et qu'elle pourrait reprocher à ses parents de ne point la lui avoir transmise. Bref, il calma le chef de bureau en lui promettant d'aller le soir même chez ses cousines et de lui rapporter leur réponse.

L'honnête Hyacinthe s'acquitta de sa commission en conscience, mais au seul nom de Nivard, Mme de Coulaines jeta les hauts cris:—Se moque-t-on de moi! s'exclama-t-elle, et croit-on que je veuille jeter ma fille dans les bras d'un pareil [illegible]!

Quant à Laurence, elle partit d'un éclat de rire et répondit dédaigneusement qu'elle ne sentait aucun goût pour le métier de garde-malade....

Delphin Nivard fut blessé au vif de ce refus, sur lequel il ne comptait pas. Il s'imagina que Germain n'était pas étranger à sa déconvenue, et son amour-propre froissé lui mit au cœur une âcre rancune doublée d'un violent désir de vengeance. Il n'en fit rien voir, estimant, comme M. de Talleyrand, que la vengeance est un mets qui se mange froid, mais il se jura que le diable n'y perdrait rien et qu'il saisirait la première occasion de faire payer aux Lafrogne l'amertume de son humiliation.

Quant à Mlle Lénette, lorsqu'elle apprit les velléités matrimoniales de Nivard et le refus de Laurence, elle haussa les épaules:—Il est fou, dit-elle, épouser une jeunesse à son âge et avec sa figure! Les hommes ne doutent de rien, ma foi! et Laurence a bien fait de lui rabattre le caquet... Je suis aise de voir que cette petite fille a encore assez de bon sens pour ne pas se donner au premier chien coiffé, et il faudra qu'un de ces jours, quand nos vignes seront *chargées*, je me mette en quête d'un honnête garçon qui consente à l'épouser....

(*A continuer.*)

MOUVEMENT CONSULAIRE.—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* du 11 mai:

Par décret du 27 avril 1878 ont été nommés:

M. de Tallenay, consul général et chargé d'affaires de France à Caracas;
M. Colleau, consul général et chargé d'affaires de France à Montévidéo;
M. Hébrard, vice-consul à Rosario (République Argentine);
M. Duplessis (Léon), vice-consul à Barranquilla (Colombie).

LA GRANDE ROUTE DE JACKSON.

La Grande Route de Jackson mettra en vente, samedi premier juin, des billets d'excursion aux beaux établissements d'été du Nord-Ouest, à de très bas prix. Ils resteront à vendre jusqu'au 30 septembre et seront bons pour le retour jusqu'au 30 octobre. Ils comprendront des points aussi connus que Woodesha, Oconomowoc et Green Lake, Wi.; Saint-Paul, Minn.; Grand Haven et Mackinaw, Mich.; et les Chûtes du Niagara, sans compter beaucoup d'autres points tout aussi attrayants peut-être. Il n'y a pas de lieux plus désirables pour y passer l'été, car il n'y a pas de lieux plus salubres, situés qu'ils sont dans le joli district du Wisconsin, ou sur le noble lac Michigan et la rivière Niagara. Les pensions sont à bon marché et les mets sont de la première qualité, et dans la plupart de ces endroits il y a des sources minérales particulièrement propres à la guérison des maladies communes aux climats du Sud. On peut s'y rendre facilement et combiner en même temps les bénéfices de la vie rurale.

Pour y arriver la route de Jackson est la ligne la plus courte, la plus prompte et la plus directe. Elle est dans un excellent état, ayant été reconstruite avec des rails d'acier. Tous les voyageurs qui y passent n'ont pu manquer de remarquer l'égalité de la voie, l'absence de poussière, et la condition entièrement satisfaisante de chaque chose du chemin. Les chars Pullman vont jusqu'à Chicago sans changement, et il n'y a pas de changement de chars d'ici à presque tous, sinon tous les points pour lesquels des billets d'excursion sont vendus.

Des livres, des cartes, donnant la description complète de toutes les villes d'eau du nord-ouest et des routes qui y conduisent, peuvent être obtenus au bureau du Grand chemin de Jackson, No 11 rue du Camp, sous le City Hotel, où toute personne ayant l'intention de passer l'été loin de cette ville est invitée à se rendre avant de prendre un parti pour aller ailleurs.